



Déclaration du Snudi FO à la CAPD du 23 août 2021

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

En préambule, nous souhaitons dénoncer les conditions de tenue de cette CAPD. Sur les convocations datant du 9 juillet était indiqué : *« dans le cadre du protocole sanitaire actuel, il vous est demandé de bien vouloir désigner un seul membre présent, soit le titulaire, soit le suppléant. »*

Le pass sanitaire ayant été instauré dans l'intervalle, il nous paraissait impensable qu'on nous refuse la participation du titulaire et de son suppléant, ce qui a pourtant bien été le cas ce matin, malgré notre proposition de présenter nos pass sanitaires avant la réunion.

Nous déplorons que la crise sanitaire serve une nouvelle fois de prétexte à la remise en cause des droits. Aucun texte ne peut justifier ce choix fait par l'administration qui prétend qu'à la DSDEN de Moselle, contrairement à partout ailleurs, les règles n'ont pas changé par rapport à début juillet...

Les rentrées se suivent et malheureusement se ressemblent. Pire, elles se dégradent et l'improvisation règne en maître,

Cet été, le ministre Véran a directement lié le droit de grève à l'obligation vaccinale. La facilité avec laquelle ce gouvernement remet en question les droits et libertés des citoyens est particulièrement inquiétante. Dans ce contexte, le président Macron a eu l'outrecuidance de dire que *« le monde dans lequel nous vivons n'est pas donné, il est le fruit de nos combats »*. Des mots que des générations entières d'anciens camarades qui ont combattu pendant des décennies pour obtenir des droits, et un code du travail, ne manqueraient pas d'apprécier.

Le SNUDI FO se félicite que le pass sanitaire ne soit pas à ce stade une obligation pour les personnels de l'Education Nationale comme l'a annoncé le ministre Blanquer lors de sa présentation du protocole sanitaire aux médias. FO est fondamentalement attachée aux libertés individuelles.

Concernant le protocole de rentrée, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'encore une fois l'école est la dernière roue du carrosse. Comme on pouvait le craindre, aucun investissement en moyens humains et matériels n'est prévu.

Pendant que de l'autre côté de la frontière, on installe des purificateurs d'air dans les salles de classe, notre Ministre tweete des selfies depuis les Jeux Olympiques, s'attirant par là même les foudres des sportifs présents au Japon, et fait du char à voile en colonie de vacances.

D'un point de vue sanitaire, il compte sur la démarche personnelle faite par les enseignants de se vacciner. Pas d'allègements d'effectifs d'élèves en vue, ni de recrutements de personnels et des dispositions protocolaires identiques a priori à celles de juin. 600 millions d'euros ont pourtant été rendus sur l'exercice dernier. Mais soyons optimistes, l'auto-conviction que tout va bien devrait suffire à ce que la rentrée se passe sans encombre... Comme en Outremer !

FO continue de demander des conditions de travail sûres pour les personnels.

Nous souhaitons que des consignes très claires et précises – fussent-elles locales en l'absence de consignes nationales – soient données avant la prérentrée afin que le travail des directeurs et de leurs équipes ne soit pas impacté par des questions sans réponse, comme nous en avons malheureusement trop l'habitude. Au sujet de la prérentrée, nous souhaitons rappeler que réglementairement, le second jour de prérentrée n'existe pas.

FO continue de revendiquer le recrutement immédiat sur liste complémentaire. A ce jour personne n'a été recruté sur cette liste alors que des contractuels ont déjà été contactés. La sape du service public se poursuit. L'argument fallacieux récurrent du délai ne peut pas être invoqué avant même la rentrée !

Depuis des années, nous demandons de remplacer les congés de maternité ou CLM en ouvrant la liste complémentaire. Il semblerait qu'on soit en train de franchir une étape supplémentaire puisqu'à ce jour, la liste complémentaire n'a même pas encore été ouverte pour pallier les désistements de la liste principale du concours ou les démissions de titulaires.

Aux nombreuses inquiétudes de la rentrée s'ajoute celle de la mise en place des premiers directeurs sur emplois fonctionnels suite à la décision unilatérale du Ministre Blanquer d'appliquer la proposition de loi par voie réglementaire sans attendre l'avis des parlementaires. Nous souhaitons rappeler notre ferme opposition au statut de directeur supérieur hiérarchique.

En ce qui concerne les AESH, malgré les avancées salariales que nous saluons mais qui restent largement insuffisantes, nous soutenons la création d'un véritable statut, le paiement des primes REP et REP+ et des conditions de travail correctes que n'offrent pas les PIAL à ce jour. L'interchangeabilité des AESH et le prétexte de l'autonomie sont contraires aux droits des élèves à recevoir un accompagnement de qualité à hauteur de leurs besoins et notifications. Nous espérons que cette année scolaire verra des avancées notoires dans ce domaine, mais nous en doutons quand on sait qu'à ce jour, de trop nombreux personnels AESH ne savent encore pas dans quelle école ils seront affectés.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour examiner les recours de temps partiels et de disponibilités. Nous demandons qu'à minima, toutes les demandes de droit soient systématiquement accordées et qu'un regard bienveillant soit porté sur toutes les demandes.

Pour conclure, nous espérons que malgré la casse du service public et le mépris grandissant de ses personnels, l'Institution saura conserver un dialogue social que nous souhaitons de qualité et qui reste réellement un dialogue, dans l'intérêt de tous. A ce titre, nous nous réjouissons de la tenue de cette CAPD et nous continuerons de nous battre avec les personnels pour que celles-ci retrouvent leur substance initiale.